





Mme Charlina Vitcheva
Directrice générale
Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
Commission européenne
1000 Bruxelles
Belgique

Dun Laoghaire/Zoetermeer, 04 novembre 2020 N° de réf. PELAC : 2021PAC06

N° de réf. NSAC : 16-1920

E-mail: mo.mathies@nwwac.ie

E-mail: l.meer@pelagic-ac.org

E-mail: tamarat@nsrac.org

Chère Mme Vitcheva,

Objet : Avis du CC EOS, du CC pour les stocks pélagiques et du CC pour la mer du nord pour la demande non-récurrente au CIEM sur l'impact des développements d'énergie éolienne maritime sur les stocks halieutiques commerciaux

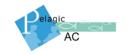
Contexte

Au cours des dernières années, les conseils consultatifs pour les stocks pélagiques, pour les eaux occidentales septentrionales et pour la mer du Nord ont accordé une grande attention aux développements en cours par rapport aux effets des activités offshore sur les stocks pertinents exploités commercialement et leur biologie. Les trois CC considèrent que les parcs éoliens dans les zones extracôtières européennes sont un secteur important qui contribue au bruit sous-marin et à d'autres impacts environnementaux. Cependant, les impacts de ces activités sur les poissons, les crustacés, les zones de frai et le développement larvaire, à court et à long terme, demeurent mal compris par la communauté scientifique. Au fil du temps, il pourrait y avoir différents impacts sur les différents stades du cycle de vie des espèces présentes en raison des multiples phases de développement éolien offshore, et les facteurs associés à ces derniers peuvent inclure : l'altération de l'habitat, le bruit et les vibrations, les champs électromagnétiques, l'affouillement et la sédimentation, les effets sur les récifs, l'introduction d'espèces invasives, les effets de lumière, les changements écosystémiques et les cascades trophiques, et la pollution due à des accidents ou des dommages structuraux¹.

Pour que l'Union européenne réponde à ses objectifs climatiques qui visent à décarboniser l'ensemble de l'économie de 80-95% avant 2050, il lui faut s'éloigner des énergies fossiles et passer à

¹ Petruny-Parker, M., A. Malek, M. Long, D. Spencer, F. Mattera, E. Hasbrouck, J. Scotti, K. Gerbino, J. Wilson. 2015. Identification des besoins et des approches d'évaluation des impacts potentiels des développements de parcs éoliens offshore sur les ressources de pêche dans la région nord-est. Ministère de l'intérieur des USA, Bureau de la gestion de l'énergie océanique, bureau des programmes d'énergie renouvelable, Herndon, VA. OCS Study BOEM 2015-037. 79 pp.









une énergie plus verte telle que l'énergie éolienne, solaire et hydraulique. La directive révisée sur les énergies renouvelables 2009/28/CE entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2021 et requiert qu'au moins 32% de toute l'énergie consommée dans l'UE provienne de sources renouvelables avant 2030 (<u>lien</u>).

Selon Wind Europe (<u>lien</u>), 502 nouvelles turbines éoliennes offshore ont été raccordées au réseau en 2019 dans le cadre de 20 projets avec une nouvelle capacité (brute) de 3627 MW, portant ainsi la capacité éolienne offshore totale installée à 22 072 MW de 5047 turbines éoliennes raccordées au réseau dans 12 pays. Le travail de construction a également démarré sur 5 autres parcs éoliens, le Royaume-Uni représente la plus grande quantité de capacité éolienne offshore en Europe (45% de toutes les installations), suivi par l'Allemagne (34%), le Danemark (8%), la Belgique (7%) et les Pays-Bas (5%). La distance moyenne à la côte est de 59km à une profondeur moyenne de 33m.

Cela place fermement les développements d'énergie éolienne maritime dans l'espace des pêcheries commerciales viables dans de nombreux états membres, ce qui préoccupe beaucoup les pêcheurs. La gestion durable de la pêche est au cœur de la politique commune de la pêche, et les nombreux efforts des pêcheurs dans l'Atlantique nord-est en matière de mise en place des règles de gestion durable des stocks et d'adhésion à ces dernières ont conduit à la stabilisation de nombreux stocks commerciaux.

Au niveau européen et international il n'est pas clair dans quelle mesure les effets cumulatifs potentiels des parcs éoliens offshore sur les zones de pêche, par exemple les zones de frai, les zones de reproduction, ou les habitats importants pour les stocks halieutiques, sont pris en compte dans un contexte transfrontalier, car la politique, la recherche et la réduction ne semblent pas être uniformisées. Actuellement, les effets à large échelle sont inconnus et la recherche, la surveillance et la planification spatiale marine ont tendance à s'effectuer au niveau national.

La coexistence de la pêche et des parcs éoliens offshore est vitale pour la production d'aliments et d'énergie dans le futur. Cependant, la connaissance des interactions et des impacts sur la pêche de ces parcs éoliens offshore qui se développent rapidement reste limitée.

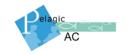
Les impacts sont générés pendant les phases de développement et d'opération, et les effets négatifs restent assez mal compris, tels que par exemple les impacts acoustiques de l'acquisition et des sondages sismiques pendant la phase de développement sur les stocks reproducteurs. Il y a eu récemment des recherches en Australie du sud-est² et sur la côte atlantique des Etats-Unis et du Canada, au large des côtes de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse et du Labrador, du Maine et au sud de la Floride, qui indiquent que les sondages avec des canons sismiques, parfois décrits comme des dynamitages sismiques, ont d'importants impacts négatifs sur les stocks reproducteurs incluant l'effondrement des stocks.

D'autres recherches indiquent que ces sondages peuvent provoquer l'effondrement du phytoplancton avec pour conséquence un effondrement important et significatif des stocks

² Fisheries Research and Development Corporation (FRDC/institut de recherche et développement pour la pêche) Australie 2019-072 : Analyse d'une expérience avant-après-contrôle-impact multiple (M-BACI) des effets d'un sondage sismique marin 3D sur les taux de capture de la senne danoise (<u>lien</u>)



North Western Waters Advisory Council Pelagic Advisory Council North Sea Advisory Council **E-mail**: mo.mathies@nwwac.ie **E-mail**: l.meer@pelagic-ac.org







halieutiques, ce qui est particulièrement préoccupant sans le contexte des zones de frai et de reproduction riches en phytoplancton au large des côtes irlandaises, et en particulier, la côte est, sud et sud-ouest en mer d'Irlande et en mer Celtique où un certain nombre de stocks halieutiques importants se trouvent et dont la santé est primordiale au bien-être des flottilles irlandaise, française, espagnole, néerlando/allemande et belge, incluant le maquereau, le chinchard, le hareng, le merlu, la lotte, la cardine franche, le cabillaud, la langoustine, le merlan, la sole commune, le homard et le crabe.³ En outre, des impacts acoustiques potentiels sont générés, par exemple sur les stocks reproducteurs, en raison de l'enfoncement des piliers en relation à la construction des fondations des colonnes de générateurs et dans la construction des nombreux haubans tous ancrés dans des piliers en béton enfoncés dans les fonds marins.

Des recherches importantes ont été conduites sur les effets des sondages avec des canons sismiques dans l'environnement marin européen sur les mammifères marins⁴, mais les recherches effectuées dans les eaux occidentales septentrionales et la mer du Nord sur les impacts et effets négatifs considérables des sondages avec des canons sismiques sur les stocks halieutiques ont été limitées voire inexistantes.

En outre, les membres des CC estiment qu'il y a un manque considérable de connaissances en Europe eu égard aux effets des sondages sismiques sur les stocks halieutiques migratoires incluant le thon Albacore, le thon rouge, l'espadon, un certain nombre d'espèces de requin et des espèces de poisson communes telles que le maquereau qui va de la mer Celtique aux côtes norvégiennes.

De plus, il semblerait qu'une grande partie des recherches effectuées à ce jour en Europe ont été limitées dans l'espace dans leur étude des impacts négatifs sur les stocks migratoires et reproducteurs et des zones de reproduction dans la mesure où les impacts négatifs ont été estimé de la portée d'un rayon de 1,5 km de la source. Les recherches nord-américaines et australiennes ont indiqué que les impacts des sondages acoustiques marins et en particulier des sondages à canons sismiques peuvent être ressentis par les poissons et les crustacés à des distances pouvant atteindre 480 kms.

Le renvoi au Comité du rapport d'initiative sur l'impact sur la pêche des parcs éoliens offshore (2019/2158(INI)) a été annoncé en décembre 2019, pour la préparation en 2020 visant à déclencher des discussions scientifiques. Au moment de rédiger, cette procédure d'initiative attend toujours la décision du Comité avec une date de séance plénière indicative envisagée au 15 décembre 2020.

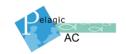
Les trois CC pensent fermement que des recherches scientifiques indépendantes sur les impacts des développements d'énergie éolienne maritime sont nécessaires et urgentes et se réjouissent de voir la mise en place du groupe de travail du CIEM sur les parcs éoliens et la pêche offshore (WGOWDF) en 2020 (lien). Ce groupe de travail va se concentrer sur les défis rencontrés par les activités éoliennes offshore pour gérer efficacement les considérations de la pêche, incluant l'évaluation et la gestion des impacts sur les opérations de pêche et les communautés de pêche, les études

³ Par exemple en Irlande par le groupe irlandais baleines et dauphins et l'institut technologique de Galway et Mayo (lien)



North Western Waters Advisory Council Pelagic Advisory Council North Sea Advisory Council **E-mail**: mo.mathies@nwwac.ie **E-mail**: l.meer@pelagic-ac.org

³ Veuillez également consulter l'avis commun CC EOS & CC pour la pêche pélagique pour une demande nonrécurrente au CIEM sur les impacts sismiques (lien)







indépendantes sur la pêche et les données associées à la pêche, et les altérations de l'habitat marin et autres interactions clés telles qu'elles figurent dans son cahier des charges.⁵.

Cependant, les membres des CC pour les EOS, la mer du Nord et les stocks pélagiques sont particulièrement préoccupés par ces impacts potentiels compte-tenu de l'importance des zones de frai/enfouissement pour la santé des stocks sous leur responsabilité.

Les CC pour les EOS, la mer du Nord et les stocks pélagiques se préoccupent également de la qualité, de l'exhaustivité et de l'indépendance des études d'impact effectuées avant les projets offshore dans la zone sous leur responsabilité. A ce jour, la plupart des études d'impact sont demandées et/ou financées par le secteur de l'énergie, ce qui pose la question de l'impartialité.

Les CC pour les stocks pélagiques, la mer du Nord et les EOS souhaitent en conséquence contribuer au développement d'expertises scientifiques par le CIEM dans ce champ de recherche, sous la forme d'une demande non-récurrente et sollicitent de la Commission européenne qu'elle étudie les questions de recherche suivantes comme base d'une demande non-récurrente au CIEM.

Contribution à la demande non-récurrente au CIEM

Le CC EOS, le CC pour la mer du Nord et le CC pour les stocks pélagiques ont uni leurs forces dans un groupe de discussion commun sur les impacts des parcs éoliens offshore, en vue de formuler les besoins de recherches scientifiques spécifiques et de livrables consultatifs, pour une demande non-récurrente au CIEM.

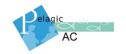
Selon nous, les trois CC bénéficieraient de l'avis du CIEM sue les questions de recherche générale suivantes :

- A l'évaluation des publications scientifiques existantes sur les impacts des activités des parcs éoliens offshore sur le développement larvaire/la reproduction/la croissance/la migration des stocks exploités commercialement (pélagiques et démersaux, ainsi que les invertébrés) dans la région des eaux occidentales septentrionales et de la mer du Nord, quels sont les manques de connaissances identifiés qu'il faut aborder dans le contexte de la gestion écosystémique de la pêche?
- Quel est l'impact de la modification de l'habitat sur les stades larvaire, juvénile, et adulte des poissons et des invertébrés dans une variété de modifications de l'habitat associées à la construction et à l'opération d'installations offshore d'énergie éolienne, (par exemple perte d'habitat en substrat dur et dans les vagues de sable en raison de la sédimentation et de l'affouillement, addition d'habitat à relief élevé autour des turbines, redistribution/déplacement d'importants habitats de frai, de reproduction et d'alimentation?
- Quels sont les impacts des changements en matière de modes de circulation à la surface de la mer et sur les fonds marins associés au développement d'installations offshore d'énergie éolienne sur les modes de dérive et d'établissement larvaire, par exemple chez le cabillaud, ainsi

⁵ 2019/FT/HAPISG06 Groupe de travail sur les développements de parcs éoliens offshore et la pêche (<u>lien</u>)



North Western Waters Advisory Council Pelagic Advisory Council North Sea Advisory Council **E-mail**: mo.mathies@nwwac.ie **E-mail**: l.meer@pelagic-ac.org







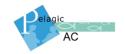
que les impacts cumulatifs de plusieurs parcs éoliens situés à proximité les uns des autres et de toute l'activité marine dans le voisinage géographique examinés ensemble?

- Quels sont les impacts des changements sur les remontées d'eau profonde et les cycles de productivité qui stimulent la production de poisson, les processus de turbidité et de sédimentation qui influencent la structure d'assemblage des espèces et les interactions trophiques?
- Quels sont les effets comportementaux et physiques associés aux activités de construction des d'installations offshore d'énergie éolienne, par exemple les activités à haute impulsion comme l'enfoncement des piliers et l'exploration sismique, sur les stades larvaire/adulte des espèces de poisson et d'invertébrés exploités commercialement?
- Quel est l'impact des fuites d'énergie électromagnétique des installations éoliennes offshore, incluant les câbles de transmission sur les fonds marins, sur les espèces d'élasmobranches, qui utilisent les champs électromagnétiques pour se déplacer et rechercher leur nourriture?
- Y a-t-il un risque accru eu égard à l'introduction d'espèces invasives pendant la phase de développement et de construction des parcs éoliens offshore?
- L'augmentation du bruit et des vibrations associés au fonctionnement des parcs éoliens et à l'augmentation de la circulation des bateaux ont-elles pour résultat une augmentation de la mortalité larvaire des poissons et des invertébrés exploités commercialement, le déplacement ou l'interruption des modes migratoires et des comportements reproducteurs, l'altération de la distribution des espèces, et les blessures ou mortalité des poissons?
- Dans quelle mesure les recherches et les études d'impact environnemental existantes ont-elles pris en considération les accumulations de parcs éoliens offshore et autres sources de bruit? Lors de l'étude des études d'impact environnemental existantes effectuées avant les parcs éoliens offshore, quels sont les paramètres qui ne sont pas abordés et qu'il faudrait inclure afin de déterminer l'impact des sondages sur (les principaux) stocks exploités commercialement dans un contexte écosystémique, par exemple via des approches basées sur des modèles comme l'a identifié le WGODF CIEM?
- Quelles sont les réactions négatives (cycle de vie, fonctions biologiques) des stades larvaire, juvénile, et adulte des poissons et des invertébrés à la pollution potentielle des parcs éoliens (par exemple structures, peintures, anodes sacrificielles)? Y a-t-il des recommandations pour éviter et réduire ces impacts potentiels?
- Quels sont les impacts cumulés associés à la conversion des parcs éoliens existants et à la colocation de plusieurs parcs éoliens dans la même zone géographique sur l'environnement et les ressources naturelles, et en particulier sur les zones de frai?
- Quels sont les impacts sur les populations de homard et de crabe dans les eaux moins profondes proches de la côte où a lieu la pose de câble, incluant les sondages sismiques associés concernant les parcs éoliens offshore?



E-mail: mo.mathies@nwwac.ie

E-mail: l.meer@pelagic-ac.org







Nous vous remercions de prendre cet avis en considération et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Chère Mme Vitcheva, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Emiel Brouckaert

Président Comité exécutif CC EOS Jesper Raakjer

Président Comité exécutif CC pour les stocks pélagiques Ken Skau Fischer

Président Comité exécutif CC pour la mer du nord

E-mail: mo.mathies@nwwac.ie

E-mail: l.meer@pelagic-ac.org

